

succession, Mgr Pichon, archevêque titulaire de Cabasa. Deux vicaires généraux aident à l'administration du diocèse, l'un pour Port-au Prince, l'autre pour les Gonaïves.

Mgr François-Marie Kersuzan, préconisé le 9 août 1883, évêque titulaire d'Hippa et auxiliaire de Port-au-Prince, fut nommé évêque du Cap Haïtien, le 13 août 1886, assisté de deux vicaires généraux.

Dans le Sud, Mgr Jean-Marie Morice, sacré le 30 juillet 1893 est évêque des Cayes, assisté d'un seul vicaire général.

Le clergé indigène est extrêmement restreint. Ce sont presque exclusivement des prêtres venus de France qui exercent le ministère sacerdotal. Beaucoup de ces prêtres ont été formés par les Pères de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.

Cette Congrégation a pour principal champ d'action l'Afrique centrale et méridionale. Néanmoins, elle consent à former des prêtres séculiers, dépendants de leurs évêques respectifs, pour les Antilles françaises, la Trinitad et Haïti. Cette complaisance est bien dans l'esprit du vénérable P. Libermann qui, élève au Séminaire de Saint-Sulpice, fut instruit par un Haïtien, de la déplorable condition religieuse et sociale faite aux esclaves de son pays.

De plus, les Frères de Ploërmel se sont mis à la tête d'écoles et de collèges, tandis que les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny se partagent avec les Sœurs de la Sagesse, l'éducation des filles du peuple et de la "société".

